



LES ECHOS



EDITO

Il y a 6 ans, vous nous avez fait confiance en portant notre équipe à la gestion des affaires communales. Pendant cette période nous nous sommes efforcés de prendre les décisions qui nous semblaient bonnes dans l'intérêt du plus grand nombre. Aujourd'hui, sachez que nous avons eu beaucoup de plaisir à travailler avec vous, bénévoles, responsables d'associations, enseignants et intervenants de la vie sociale, travailleurs de professions libérales, chefs d'entreprises, Mauriciens. Cette période, chargée de contacts, a été très enrichissante socialement pour nous tous. Nous vous disons un grand merci pour tout ce que vous nous avez apporté.

Les élus du conseil municipal

VIE MUNICIPALE PAGES 2 ET 3

- ⦿ Budget 2020
- ⦿ Elections municipales 2020
- ⦿ Un nouveau policier municipal
- ⦿ Retour sur le conseil municipal du 13 février 2020

ZOOM SUR PAGES 4 ET 5



- ⦿ Les Echos de St-Maurice n° 200

VIE ASSOCIATIVE PAGES 6 A 8

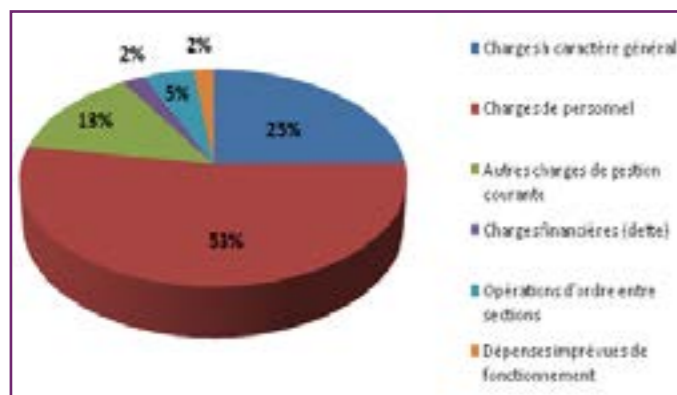
- ⦿ Club Amitié Loisirs
- ⦿ CT Dombes
- ⦿ Saint-Maurice Volley
- ⦿ Le Sou des écoles
- ⦿ La boxe française
- ⦿ O.B.S.M.
- ⦿ Saint-Maurice tennis
- ⦿ ARTEMIS
- ⦿ Le twirling bâton
- ⦿ Ain Sud Foot

VIE PRATIQUE PAGE 8

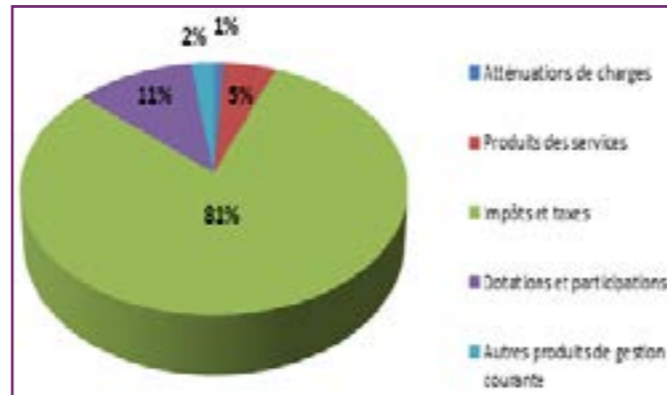
- ⦿ Académie Musique et Danse
- ⦿ Agenda - Etat civil - Permanences

BUDGET 2020

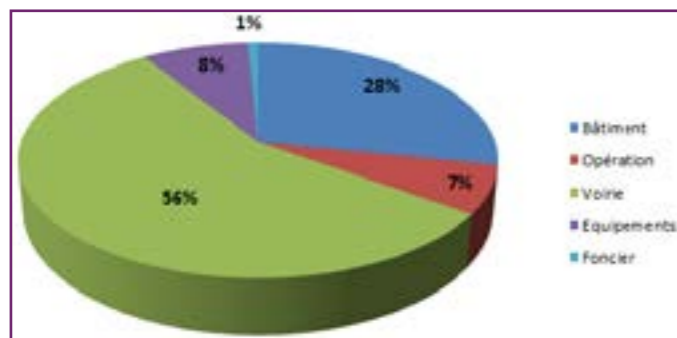
Le budget municipal de l'année 2020 a été voté lors du premier Conseil Municipal de l'année le jeudi 13 Février 2020. Le vote du budget est un moment important dans la vie d'une collectivité, c'est aussi un acte majeur qui va permettre tout au long de l'année de développer et réaliser des projets à destination de l'ensemble des habitants de la commune. Pour Saint Maurice de Beynost, la baisse des participations de l'état est constante et réelle depuis 6 ans, néanmoins, une gestion rigoureuse et des choix faits depuis de nombreuses années ont permis de maintenir un niveau de service et d'investissement de qualité tout en poursuivant le désendettement de la commune (à son plus bas niveau depuis 20 ans). Ainsi, une maîtrise de la masse salariale, l'optimisation des dépenses à caractère général, la réduction importante des charges financières et la stabilité des autres charges de gestion ont permis de voter un budget en très légère hausse, permettant ainsi de dégager une capacité d'autofinancement importante et une réserve financière nécessaire à la réalisation des projets d'investissements. Les investissements sont maintenus comme chaque année à un haut niveau d'exigence pour lequel les élus du Conseil Municipal ont voté un budget permettant la réalisation de plus de 1,8 millions euros de projets à destination de la population. Le budget de fonctionnement avoisine cette année les 11,5 millions d'euros (pour 4,25 millions d'euros de dépenses réelles de fonctionnement) permettant ainsi de financer les projets d'investissements.



Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



Dépenses réelles d'investissement

ELECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales se dérouleront les dimanches 15 mars et 22 mars. Pour voter, toute personne inscrite sur les listes électorales de la commune doit se présenter à son bureau de vote de rattachement, munie de sa carte d'électeur et d'une pièce d'identité en cours de validité. Les bureaux de vote seront ouverts de 8 heures à 18 heures. Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique.

UN NOUVEAU POLICIER MUNICIPAL

Après le départ d'Adrien Giroud, à Saint Maurice depuis 2012, il était nécessaire de mettre en place un nouveau policier municipal. Le choix de la municipalité s'est porté sur une policière, Karine Robert, candidate sur le poste. Elle était jusqu'alors policière municipale à Beynost. Elle a été séduite par la qualité de nos services, plus particulièrement notre Police Municipale et la motivation des agents qui la composent. C'est donc un visage déjà connu sur la côte qui rejoint les rangs de notre service de police. Notons qu'auparavant, Karine Robert, outre Beynost, a exercé son métier à Rillieux la Pape. Elle souhaite s'intégrer rapidement à l'équipe en place et, avec ses collègues, remplir pleinement son rôle dans le cadre des missions qui lui sont définies.



INFORMATION

Dans la rubrique « Vie Municipale » de ce numéro, nous nous limitons à des informations factuelles, tout bilan ou présentation de projet étant prohibés en période de campagne électorale.

RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2020

1. Désignation du secrétaire de séance

Le conseil municipal désigne madame Eveline GUILLET comme secrétaire de séance.

2. Approbation du procès-verbal du 19 décembre 2019

M. le Maire soumet à l'approbation du conseil municipal le procès-verbal de la séance du 19 décembre 2019.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. Décisions prises par le Maire par délégation

M. le Maire rend compte publiquement des décisions prises par délégation du conseil municipal.

La délibération n'est pas soumise au vote.

4. FINANCES - COMMANDE PUBLIQUE

4.1 Budget principal de la commune

4.1.1 Reprise par anticipation des résultats de l'exercice 2019

Les comptes administratifs et de gestion du budget principal 2019 n'étant pas arrêtés, une reprise par anticipation des résultats de l'exercice 2019 est réalisée pour la constitution du budget 2020.

Fonctionnement	Recette cpte 002	6 687 790,25 €
Investissement	Recette cpte 1068	741 595,24 €
	Recette cpte 001	395 502,88 €

La délibération est adoptée à la majorité de 18 voix pour et une abstention (J-F PERNOT).

4.1.2 Vote des taux d'imposition 2020 des taxes directes locales

Le conseil municipal décide de suivre l'avis de la commission finances.

Il fixe les taux suivants pour l'année 2020 :

- Taxe habitation : 12,13 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 11,29 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 28,54 %

La délibération est adoptée à l'unanimité.

4.1.3 Budget primitif 2020 - Budget principal de la commune

Le conseil municipal, durant le débat d'orientation budgétaire du 19 décembre 2019, a décidé des grandes orientations financières de la commune pour l'année 2020. Le tableau d'équilibre budgétaire présente globalement le budget de fonctionnement et d'investissement. Celui-ci est détaillé ligne par ligne. Une comparaison est ensuite proposée entre le budget principal 2020 et celui de 2019 avec une explication des écarts à la baisse ou à la hausse. Le conseil municipal adopte le budget primitif du service principal de la commune comme indiqué ci-dessous :

	Dépenses	Recettes
Investissement	8 282 058,26 €	8 282 058,26 €
Fonctionnement	11 538 302,25 €	11 538 302,25 €

La délibération est adoptée à la majorité de 16 voix pour et 3 abstentions (D. TARIF, M-C PETIT et J-F PERNOT).

4.1.4 Subvention de fonctionnement ARTEMIS

La subvention versée à Artémis nécessite une délibération spécifique au vu de la somme proposée. Cette subvention est versée dans le cadre d'une convention d'objectifs et de financement et, pour la première fois, dans le cadre du pacte de coopération, validé lors du Conseil Municipal du 21 novembre 2019. La demande pour l'année 2020 a été reçue en octobre 2019, conformément à ce qui est inscrit dans le pacte de coopération. La subvention est maintenue à 200 000 €.

La délibération est adoptée à la majorité de 18 voix pour et 1 abstention (J-F PERNOT).

4.2 Délibération cadre annuelle pour imputation en investissement des biens meubles inférieurs à 500€

Les règles de comptabilité ne permettent pas d'acheter des équipements dans le cadre de la section investissement lorsque le coût unitaire est inférieur à 500€. Toutefois, l'assemblée délibérante, peut, dans le cadre d'un cumul de ces achats, décider de les imputer en section d'investissement par une délibération cadre. Le conseil municipal décide d'imputer en section d'investissement

pour l'exercice 2020, les biens meubles figurant dans la liste ci-dessous dont la valeur TTC est inférieure à 500€ TTC et revêtant un caractère de durabilité.

Immobilisations corporelles

A. Mobilier : (chaises de bureau, meuble de rangement, banquettes pour enfants, meubles casiers...)

B. Autres immobilisations corporelles : (Jeux d'extérieur, diables, sono portable, enceinte portative...)

La délibération est adoptée à l'unanimité.

5. URBANISME

5.1 Modalités de mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme de la commune

Cette délibération est rendue nécessaire notamment pour adapter la zone UL du Forum des Sports afin de permettre l'implantation du cinéma et d'un restaurant attenant. Il est aussi nécessaire de corriger une erreur matérielle constatée sur la légende du plan de zonage et de modifier la zone UXC afin de réduire la largeur des voies de circulation au sein de cette zone. La délibération sert essentiellement à approuver les modalités de mise à disposition du public.

La délibération est adoptée à la majorité de 18 voix pour et une abstention (J-F PERNOT).

6. ENFANCE - JEUNESSE

6.1 Règlement de fonctionnement du Relais d'Assistants Maternelles

Conformément aux demandes émanant de la Caisse d'Allocations Familiales et afin d'adapter les modalités de fonctionnement du Relais d'Assistants Maternelles, établissement géré par la commune en lien avec la CAF, il convient de modifier le règlement intérieur du RAM. Les modifications sont davantage liées à la forme qu'au fond. Les articles 7 et 15 sont modifiés, le premier pour l'adhésion des assistantes maternelles au RAM, le second pour la mise en place d'un logiciel dédié au Relais d'Assistants Maternelles.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

7. Questions des conseillers et informations diverses

1/ M. le Maire rappelle que les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020. Comme lors de chaque élection, il convient d'organiser la tenue des bureaux de vote. En ce sens, un tableau de disponibilité des élus est mis à disposition et à compléter.

2/ M. le Maire explique que le 3ème agent de police municipale prend ses fonctions lundi 17 février. Il informe que le recrutement du 4ème agent est en cours et qu'un candidat a été retenu par le jury.

3/ M. le Maire explique que, selon une rumeur, Lidl aurait pour projet de racheter Carrefour Contact à Saint-Maurice de Beynost. Il précise que ce serait contraire pour les deux communes puisque la commune de Beynost avait un projet de relocalisation du magasin dans une future zone de construction, la franchise Lidl ayant pour habitude de construire ses bâtiments. Cela ne serait pas nécessairement profitable non plus, pour Saint-Maurice de Beynost puisque, d'une part, la commune n'est pas demandeuse de ce type d'enseigne et d'autre part, un projet immobilier est prévu à cet emplacement.

Pour finir, M. le Maire invite l'ensemble des conseillers municipaux à partager un verre de l'amitié pour clore le dernier conseil municipal de la mandature.

La séance est levée à 20h25

Le compte-rendu complet du conseil municipal est disponible sur le site internet de la commune. Vous pouvez aussi vous le procurer sur simple demande en mairie.

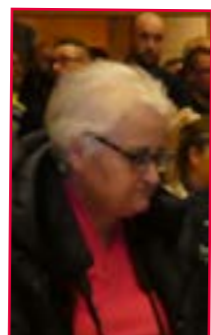
LES ECHOS DE SAINT-MAURICE-DE-BEYNOST

DEUX CENTIEME EDITION

Ont participé à la réalisation des Echos depuis 2014 :



Michel Tarif



Jeanine Decoeur



Annie Goubet



Marie-Christine Petit



Lucien Plané



Jeanne Venturini



Danièle Gréau



Yves Roux



Robert Turgis



Stratos Tsalapatis



2001



2005



2010



2014

2001 est 200 auquel nous insérons 1
2020 est 200 auquel nous insérons 2
Il y a peu de 1 à 2, pourtant 19 ans séparent ces deux numéros des Echos de Saint-Maurice-de-Beynost. 19 ans et 200 parutions d'un magazine qui s'est fait sa place dans l'univers de l'information locale. Sans les nombreux bénévoles qui ont participé à sa rédaction, à sa composition, à sa confection, sans oublier sa distribution, il est certain qu'il n'aurait pas vécu toutes ces années. Les bénévoles de la première heure, ont pour la plupart, laissé leur place à d'autres, qui ont ensuite laissé aussi leur place à d'autres, et ainsi de suite, mais une équipe est toujours là. Les Echos de Saint Maurice ont beaucoup évolué tout au long de ces années, du graphisme un peu austère, (expression employée par l'un des pionniers dans le 100ème numéro), il a pris de la couleur dans le numéro 47, puis est devenu plus moderne à partir du numéro 102, pour enfin trouver la forme que vous lui connaissez aujourd'hui dans le numéro 143. Il faut souligner que ce magazine mensuel fait partie intégrante de la vie de notre commune. S'il prend un peu de retard dans sa parution pour une raison

diverse, les Mauriciens s'en inquiètent, « nous n'avons pas eu les Echos ce mois » ; lorsqu'un nouveau commerce apparaît sur la commune, les nouveaux commerçants nous rappellent « n'oubliez pas de faire connaître notre arrivée dans les Echos » ; sans oublier les associations mauriciennes qui informent de la tenue de leurs manifestations ou de leurs résultats sportifs ; et la municipalité qui fait part des modifications qui interviennent sur la commune, des textes réglementaires à prendre en compte, de l'état civil, etc... «Les Echos» sont devenus au fil des années le bulletin d'information mensuel de la commune au sens «large» du terme. Pour cela, nous devons d'abord remercier très sincèrement les pionniers qui ont eu l'idée de le mettre en place, et qui ne se doutaient pas qu'une telle carrière lui était réservée, puis tous ceux qui ont pris la suite au fil des années, et évidemment, Monsieur le Maire qui surveille d'un œil bienveillant cette parution mensuelle.

Merci à tous de la part de l'équipe actuelle des « Echos ».

Outre les personnes ci-contre ont participé à la distribution des « Echos de Saint Maurice » au cours des dernières années : François Clémendot, Christine Clémendot, Olga Hadjadj, Christiane Chichoux, Chantal Baudeneau, Robert Roche, Christine Roche, Marc Micoud, Serge Delorme, Brigitte Marzat, Pierre Maret, Muriel Brugnot, Jocelyne Tchalekian, Catherine Briday, Madeleine Jossierand, Edith Legrand.



Les pionniers

Lors de la campagne des élections municipales de 2001, les idées innovantes fusaient, avec entre-autres le projet de créer un «objet de communication». De nombreuses réunions eurent lieu autour de ce sujet et, très vite, une commission « communication » fut mise en place. Cette commission « extra communale » sera composée d'élus, adjoints ou conseillers, et de citoyens de Saint-Maurice. Le journal « Les Echos de Saint-Maurice » sera mensuel. Des personnes réellement motivées... enfin, pas toutes forcément : « Dans moins d'un an, votre journal n'existera plus et les citoyens ne comprendront pas cet investissement ! » avait déclaré une personne. Cela fera 19 ans au mois de mai que le premier numéro est sorti et voici le 200ème ! Même si l'équipe « communication » a forcément évolué au cours de toutes ces années, elle est restée motivée et la publication du journal stable. Le premier exemplaire des « ECHOS de SAINT-MAURICE », fort bien accueilli, portant le N° « 0 » fut édité en mai 2001 avec, à la «Une», le «mot du Maire», Pierre Goubet, nouvellement élu. Outre la communication sur le fonctionnement et les décisions de la commune, nous avons toujours eu à cœur d'y insérer chaque fois un article de fond, souvent à travers « l'édito », ainsi qu'une page consacrée à la vie pratique. Traditionnellement, le numéro du mois d'avril contenait un « poisson », tel celui du 1er avril 2002 annonçant que la commune devenant intégralement piétonne, aucun véhicule ne pourrait plus y circuler ... ce qui avait entraîné de nombreux «remous » ...

Roger Berthe

Début mai 2001 est né le premier numéro des « Echos de Saint-Maurice », le N° « 0 ». Huit personnes (les pionniers) s'en sont occupés avec enthousiasme - R. Berthe, C. Briday, J. Chanal, J et Y. Accardo, G. Michaud, M. Micoud, L. Cumin, D. Bailleul, J. Decoeur - . En mars 2020, il est toujours fringant et d'actualité (numéro 200).
Longue vie aux Echos de Saint-Maurice !
Marc Micoud

CLUB AMITIE LOISIRS

Il y a eu le goûter crêpes de la Chandeleur le 4 février, avec 26 participants ; puis la visite au musée des Beaux Arts le 13 février avec 15 personnes présentes, qui a permis de faire la découverte des peintres surréalistes et impressionnistes, de comprendre et d'apprécier leurs œuvres et leur manière de travailler pour les réaliser. Le 25 février c'était le Mardi Gras, avec le goûter gaufres traditionnel et les déguisements, qui a regroupé une nouvelle fois les adhérents. Dans les prochaines semaines le club prévoit : lundi 9 mars, petite randonnée de St Maurice à Neyron, 10 Km. Vendredi 20 mars, réception du club de Miribel à la salle des fêtes. Jeudi 26 mars, participation à la Grande Lessive. Jeudi 16 avril, déjeuner de Pâques au club. Samedi 25 avril, Holliday on Ice. Mardi 5 mai, loto au club. Mercredi 13 mai, participation à Mix'Agés.

SAINT-MAURICE VOLLEY

Derniers résultats sportifs :

Equipes jeunes : Les deux équipes M15 ont gagné leur premier match de deuxième phase de poules : 3-0 pour les garçons contre MEYZIEU et 3-0 pour les filles contre LA BOISSE.

FSGT : L'équipe 1 féminine a remporté tous ses matchs de début d'année et garde la première place. L'équipe 2 féminine est toujours invaincue. Elle conforte son avance. L'équipe 2 mixte (Plus haut niveau du club) est également première de son groupe et vise la montée. L'équipe 1, malgré quelques défaites vise le maintien. L'équipe 3 mixte, malgré deux défaites de suite contre CARGO et ECULLY (1er et 2ème) vise la montée.

Loisirs : Les entraînements ont lieu le vendredi soir à 20 heures 30. Des tournois internes sont organisés régulièrement. Tous les débutants sont les bienvenus

BOXE FRANCAISE

Des jeunes de tous les départements de la Région Auvergne Rhône-Alpes, issus de plus de 50 clubs, sont venus s'affronter tout au long du week-end des 1er et 2 février 2020 au Gymnase Massot du Puy en Velay. Après les sélections départementales de l'Ain, s'est déroulé le premier des trois tours de qualification du championnat de France Jeunes, ou 250 boxeurs de 12 à 17 ans, avaient rendez-vous sur 2 jours de compétitions. Parmi eux, 12 tireuses et tireurs du CSSBF. La compétition a débuté le samedi 1er Février à partir de 13h, pour se terminer le Dimanche 2 Février pour les finales par catégories. Les confrontations ont eu lieu en trois reprises de 1 minute 30, avec des concurrents garçons et filles, en quasi même proportion, qui concourront pour les titres de champion(ne)s régionaux, et pour se qualifier au championnat de France dans les catégories Benjamin(e)s, Minimes et Cadet(te)s. Au terme de ces 2 jours de compétition, l'école de Boxe Mauricienne aux couleurs de notre commune et du Team Cacciatore a de nouveau brillé par ses performances, avec 4 titres de champion(ne)s AURA et 5 vice-champion(ne)s. Les 4 athlètes titré(e)s participeront au prochain tour de sélection en zone, où ils affronteront, les 14 et 15 mars, les champion(ne)s de leur catégorie de la région PACA. Le club du CSSBF, compte actuellement environ 160 adhérents dont 50 % de féminines. En savate (on parle aussi de boxe française) on est à mi-chemin entre les arts martiaux pour les valeurs dans les échanges de civilités d'avant et de fin de match et la boxe anglaise pour la surface du ring d'assaut. Vous pouvez découvrir notre club et les horaires de nos cours, sur le site <http://cssbf.free.fr/> ou venir participer à 2 séances de découverte qui vous sont offertes, afin de découvrir pourquoi notre sport est en plein essor.



CT DOMBES

Le cru 2019 de la CHOUCROUTE du CT Dombes était déjà très bon, celui de 2020 fut excellent ... une sacrée ambiance avec 215 participants soit la capacité maximale de la salle des fêtes de St Maurice ! Après le traditionnel discours du président Jean Giroud, la soirée a été très animée, le public reprenant des airs cultes de la chanson française avant de se lancer sur la piste de danse pour des madisons, des valse, tangos et rocks effrénés. Cette année, les 160 lots de la tombola dont un séjour dans un centre de vacances et le fameux « Google Nest Hub », must de la technologie domotique ont ravi les heureux gagnants. Un grand merci à tous les commerçants locaux qui ont offert une grande partie des lots distribués. Comme tous les ans, toute l'équipe du CT Dombes était sur le pont pour assurer la logistique bien rodée de cette soirée orchestrée par Michel Bertholin. Après le prochain RDV pour le traditionnel mâchon du 28/2, ce sera le départ de la nouvelle saison cycliste.

LE SOU DES ECOLES

Le dimanche 15 mars de 8h à 17h à la salle des fêtes, le Sou des Ecoles Laïques de Saint Maurice de Beynost organise une brocante. Tous les exposants ont répondu présents, l'entrée est gratuite, une restauration rapide sur place vous sera proposée. Nous vous attendons nombreux.»

OBSM



Les seniors dans le dernier carré du championnat de France Nationale 4. Après un parcours sans faute en poule, les seniors sont allés jouer un huitième de finale à L'Arbresle le 8 février. Avec la jeunesse et le talent des coureurs alliés à l'expérience des moins jeunes, ils ont gagné ce match contre Chedde (74) 29 à 13, synonyme de montée en N3. Le lendemain les attendait l'équipe du Stade Clermontois (63), là aussi une belle victoire 26 à 17 qui leur ouvre la place en demi-finale à Guilhaud Grange (07) le 7 mars. Le rêve est permis pour les joueurs et le club. Les jeunes U18, eux aussi invaincus, tenteront également de rallier le dernier carré. Le 29 février ils joueront le huitième de finale contre Fontaine (38) à St Maurice dès 13h30.

TENNIS

Jean Michel Ribes a le sens du trait qui fait mouche, ses saynètes sont comme des dessins de presse, en deux coups de crayons il nous brosse une situation d'où fuse tout le cocasse. Dans cette série de sketches son talent de caricaturiste dramatique ne se dément pas. Le décalage, le non-sens et un goût certain pour les paradoxes, alliés à une observation fine des modes, des tics et des travers forment un ensemble de petites séquences dramatiques loufoques et néanmoins mordantes. J-M Ribes est complètement à son aise dans les formes courtes, voire très courtes, « Théâtre sans animaux », il a reçu en 2002 le Molière du meilleur texte francophone. « Théâtre sans animaux » est une joyeuse fantaisie vive et sautillante. Ça pétillote comme un bon champagne ; incisif sans être aigre, inventif sans être débridé, en bref c'est un très agréable divertissement. Tarifs adultes 10€ enfants 5€ si inscription avant le 28 mars en appelant les numéros suivants G Bargel : 06 28 51 00 66 José De olivera 06 29 01 30 15 29 André Brun 06 08 65 01 42. Inscription sur place 12 €. A l'issue une collation sera servie.

ARTEMIS

ATELIERS

Ecran : A partir de 9h15, jeudi 19 mars, venez échanger avec des parents, des nounous, autour de la thématique des écrans : photo-expression, invention d'un jeu de cartes « trucs et astuces de parents », et « le livre sans écran ». Inscrivez-vous à l'accueil d'Artemis !

Sommeil : de la CARSAT, gratuits, à Artemis, pour toutes personnes retraitées. Les Vendredis 10 et 17 avril de 14h30 à 16h30. Contact : 04 78 55 13 90, inscription obligatoire auprès de l'accueil à partir du 17 mars.

GOUTER MUSICAL - 22 MARS

Babeth's band vous propose de swinguer dans la salle de spectacle d'Artemis. De 15h à 18h, danse et musique, ainsi qu'une collation pour partager un moment rythmé tous ensemble.

LA GRANDE LESSIVE

La grande lessive, ce n'est pas compliqué. Il faut prendre une feuille en format A4. Ensuite, en s'inspirant du thème de cette année qui est « Un monde en kit ! », il faut libérer son énergie créatrice sur la feuille. Enfin, venir sur la place Charles de Gaulle le jeudi 26 mars pour « étendre » son œuvre avec celles des autres artistes ou avant à l'accueil ARTEMIS. Il n'y a rien de bien sorcier. C'est ouvert à tous, il n'y a pas besoin de s'inscrire. On peut venir étendre son œuvre à n'importe quel moment de la journée. A 16 heures : un goûter offert par Artemis avec chocolat chaud et quelque chose à manger. Voilà la Grande Lessive, c'est simple et c'est sympa. Rendez-vous le 26 mars sur la place Charles de Gaulle.

SOIREE BRÉSILIENNE

Cocktail, musique, buffet avant un concert réalisé par le groupe BATIDA le vendredi 13 mars à 20h30 ... venez vivre une soirée brésilienne haute en couleurs à Artemis ! Programme détaillé sur le site internet. Réservez vite vos places à l'Accueil d'ARTEMIS !

SOIREE JEUX EN FAMILLE

Dans le cadre du programme centre loisirs Arté'jeunes (11/17 ans), Artemis et les adolescents préparent une soirée jeux en famille pour tous. Petits et grands sont conviés. Repas partagé sur place : apportez votre spécialité !! 5 mars 2020 à 19h

TWIRLING BATON



Le dimanche 9 février 2020 s'est tenue au gymnase de Miribel notre compétition blanche de Twirling. 20 athlètes se

sont donné rendez-vous sur le praticable pour se mettre en condition avant la réelle compétition qui avait lieu à Roanne le dimanche 23 février, premier tour du championnat de France. 17 solos, 5 duos et une équipe se sont présentés devant 2 juges qui ont joué remarquablement leur rôle d'un jour. Merci à tous les participants sportifs comme spectateurs pour cette journée de préparation. A noter dans vos agendas notre soirée dansante du 21 mars, réservation au 06 70 77 73 93.

FETE DU COURT METRAGE



La bibliothèque ARTEMIS s'associe pour la première fois à la « Fête du Court Métrage » (manifestation nationale). En effet, chaque année, « La Fête du Court Métrage » élabore une programmation officielle - avec le soutien de l'agence du court métrage - pensée pour valoriser le meilleur, s'adresse à tous les âges et tous publics et met en avant les grands réalisateurs (trices) de demain. Au-delà des projections organisées partout en France et à l'international, « La Fête du Court

Métrage » est à ARTEMIS l'occasion d'animations, de rencontres ou encore d'ateliers d'éducation. Pour participer, échanger, et visionner les courts métrages, rendez-vous à ARTEMIS du 25 au 31 mars.

JOURNÉE DU DROIT DES FEMMES

Journée Internationale du droit des femmes le samedi 7 mars à l'Allégo Miribel. Comme chaque année, retrouvez-nous pour la Journée Internationale du droit des Femmes à l'Allégo ! le 7 mars à 13h30, nous vous accueillons avec un spectacle humoristique avant des ateliers dynamiques : self-défense, charge mentale, sophrologie, expos, vidéos... ensuite, nous nous baladerons dans Miribel pour finir par une collation à l'Allégo !

LES TRICOTEUSES

Vous les avez vus... Vous vous êtes sûrement demandé « mais qu'est-ce que c'est ?? » Vous vous êtes étonné devant ces couleurs flamboyantes... Cela a provoqué, chez vous, un sourire, un étonnement et peut être même que cette vision a embelli votre journée... Mais de quoi s'agissait-il ??? C'était une forme de « street-art » ou art de rue, qui consistait à habiller de laine tricotée et colorée des éléments du mobilier urbain : escaliers, rampes, poteaux, arbres, bancs... Bref, tous ces éléments qui passent quotidiennement inaperçus et qui se sont retrouvés sublimés par le talent et l'humour de tricoteuses / tricoteuses. Une belle façon de rendre un lieu public moins impersonnel et plus humain et d'apporter joie de vivre et humour au milieu des paysages urbains. C'était aussi une manière symbolique de « tisser du lien »... Les tricoteuses / tricoteuses nous ont invités à mailler des fils ensemble, à tricoter des liens entre générations, entre voisins, entre Mauriciens ! Il s'agissait donc d'une installation artistique participative et éphémère, pilotée par le Centre Socio Culturel Artemis. Pour plus de renseignements ou pour rejoindre l'aventure : RDV au café tricot le samedi !



AIN SUD FOOT

INFORMATION

Le président Bertrand PARIS vous informe que suite à l'indisponibilité de Franck GRAVA pour une période indéterminée, vos contacts au sein du club d'Ain Sud Foot seront les personnes suivantes : Au plan administratif : SYLVIE PLATROZ 06.81.98.68.61 platrozsyvie@aol.com Au plan sportif : HERALD NOUGUE 06.32.51.98.52 heraldinho.69@hotmail.com Et lui-même : BERTRAND PARIS 06.80.36.33.11 paris.bertrand@outlook.fr

LE FOOT AU FEMININ

Place au foot féminin, et oui ! Ain Sud Foot fait aussi partie de cette campagne-là. Avec 3 équipes féminines (U9/U11/U13), le club est dans une démarche de féminisation de sa pratique et organise par la même occasion des stages et des portes ouvertes pour agrandir son cercle de joueuses. Le mercredi 19 février, le mercredi 18 mars et le mercredi 22 Avril, toutes les filles intéressées pour pratiquer le football ou faire un essai sont les bienvenues sur nos installations. Un après-midi ludique et dynamique autour de la pratique sera organisé, il sera suivi d'un moment d'échanges et d'un petit goûter. Toutes les filles nées entre 2014 et 2005 pourront participer à cette belle journée. Nos équipes de filles évoluent actuellement en championnat garçon et obtiennent de très bons résultats. Encadrées par un groupe d'éducateurs diplômés et ayant la fibre football, les joueuses pourront faire partie d'un nouveau projet 100% féminin et développer cette pratique jusqu'au monde sénior. Afin de promouvoir cette pratique Hérald Nougué responsable sportif a déjà développé un partenariat « classe foot » avec le collège Anne Franck de Miribel, ceci permettant la mise en place d'une séance supplémentaire pour nos joueuses et joueurs. De nouvelles actions dans les lycées et écoles primaires des communes de la CCMP sont prévues sur cette année 2020. Alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre sur ce nouveau projet.

MATCHS AU FORUM

Samedi 7 mars 18 heures : Ain Sud 1 reçoit Le Puy F 43
Dimanche 15 mars 15 heures : Ain Sud 2 reçoit Val Lyonnais
Samedi 28 mars 18 heures : Ain Sud 1 reçoit Saint-Flour
Dimanche 5 avril 15 heures : Ain Sud 2 reçoit saint Genis-Laval
Samedi 18 avril 18 heures : Ain Sud 1 reçoit Thiers



AGENDA

Jeu. 5 mars 14h-17h	CIDFF Permanence juridique à ARTEMIS	Dim. 22 mars 8h-18h	2nd tour des élections municipales
Dim. 8 mars 9h-18h	La Mauricienne Brocante musicale	Dim. 22 mars 14h-20h	OBSM Loto
Ven. 13 mars 20h30	ARTEMIS Concert Batida	Dim. 22 mars 15h	ARTEMIS Goûter musical
Dim. 15 mars 8h-18h	1er tour des élections municipales	Jeu. 26 mars	Municipalité - ARTEMIS La Grande lessive
Dim. 15 mars 8h-17h	Sou des écoles Brocante	Sam. 28 mars 20h	Saint Maurice Tennis Soirée théâtre
Sam. 21 mars soirée	Twirling Bâton Repas à thème	Jeu. 2 avril 14h-17h	CIDFF Permanence juridique à ARTEMIS



VIE PRATIQUE

ETAT CIVIL

Naissances	
09/02	Fethi DOVANCI
Mariages	
08/02	Habib HAMITI et Merita SALIHU
22/02	Antony GUIRAGOSSIAN et Estelle LE MAOUT
Décès	
25/01	Betty MICHARD Vve PASCAL
26/01	Benoît ROGNARD
03/02	Gabriel ABRAM
05/02	Pierre ANSELME
19/02	Roger DETAVERNIER
23/02	Paul CANNAUX

ACADEMIE MUSIQUE ET DANSE

Manifestations du mois de mars pour l'AMD :
Vendredi 27 mars - 20h
Concert de Musique de chambre
Eglise St Romain de Miribel
Dimanche 29 mars - 18h
Concert de l'Orchestre Electrique
Auditorium de l'AMD

PERMANENCE

Permanences des adjoints
Sur rendez-vous :

07/03	Y. ROUX Info. com
14/03	L. EXTIER-PONS Affaires sociales
21/03	P. GOUBET Maire

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, Jeudi

8h30 - 12h
14h-18h30

Mardi, Mercredi, Vendredi

8h30 - 12h

LES ECHOS DE SAINT MAURICE : Journal municipal de Saint-Maurice-de-Beynost

- Directeur de la publication : P. GOUBET
- Ont participé à la rédaction : Y. ROUX et la commission Information-Communication, les équipes d'ARTEMIS, du Club Amitié Loisirs, du CT Dombes, du Sou des écoles, de Saint-Maurice volley, de l'OBSM, de Saint-Maurice Tennis, de la boxe française et du twirling bâton
- Mise en page : S. JUBAN
- Edition : Mairie, avenue du Mas Rolland
- Distribution : équipe municipale de bénévoles

MAIRIE DE SAINT MAURICE DE BEYNOST : avenue du Mas Rolland
Tél : 04 78 55 14 08 Email : mairie@saint-maurice-de-beynost.fr
Site : www.saint-maurice-de-beynost.fr

DECHETTERIE



Adresse de la déchetterie :
Z.I de la Tuillière à Miribel.

Horaires du 1er nov. au 31 mars.

Du lundi au vendredi :
8h-11h45 et 14h-16h45

Samedi :

8h-16h45 sans interruption.